

# Diversité, équité, inclusion : l'administration Trump ordonne la mise en congé de tous les employés fédéraux

écrit par Monique B | 24 janvier 2025



(Andrew Harnik/Getty Images)



(Andrew Harnik/Getty Images)

**Diversité, équité, inclusion : l'administration Trump ordonne la mise en congé de tous les employés fédéraux**

**La note demande aux agences de mettre les employés de l'IED en congé payé avant le 22 janvier à 17 heures**

Par [Aldgra Fredly](#)

22 janvier 2025 11:33 Mis à jour: 22 janvier 2025 11:33

L'Office of Personnel Management (OPM) des États-Unis a publié mardi [une note](#) demandant à tous les employés fédéraux chargés de la diversité, de l'équité et de l'[inclusion](#) (IED) d'être mis en congé payé, les agences s'efforçant de démanteler les initiatives DEI. L'OPM est une agence indépendante du gouvernement fédéral qui gère la fonction publique fédérale.

Le mémo [demande](#) aux agences de mettre les employés de l'IED en congé payé avant le 22 janvier à 17 heures et de supprimer tous les sites web et les comptes de médias sociaux associés aux initiatives de l'IED à la même heure.

Le président Donald Trump [a publié un décret](#) peu après son investiture visant à éliminer les politiques et les programmes axés sur l'IED au sein du gouvernement fédéral.

Selon le mémo, les agences fédérales sont tenues d'annuler tous les programmes de formation liés à l'IED et de mettre fin à tous les contractants impliqués dans les initiatives.

Les agences sont tenues de dresser une liste des bureaux fédéraux de l'IED et du personnel travaillant dans ces bureaux au 5 novembre 2024, et de soumettre à l'OPM, avant le 31 janvier, un plan d'exécution d'une « action de réduction des effectifs » à l'encontre de ces travailleurs.

Le mémo demande également une liste de tous les contrats ou descriptions de postes qui ont été modifiés après l'élection du 5 novembre « pour masquer leur lien » avec les programmes de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité (DEIA). Cette liste doit être soumise au plus tard le 31 janvier.

Le décret de M. Trump reproche à l'ancienne administration Biden d'avoir imposé des « programmes de discrimination illégaux et immoraux » dans pratiquement « tous les aspects » du gouvernement fédéral par le biais d'initiatives d'IED.

Il précise que « presque toutes les agences et entités fédérales ont soumis des plans d'action en faveur de l'équité afin de détailler la manière dont elles ont favorisé l'infiltration des DEI au sein du gouvernement fédéral » à la suite de la précédente directive de M. Biden.

« La publication de ces plans a été l'occasion d'un immense

gâchis public et d'une discrimination honteuse. Cela prend fin aujourd'hui », indique le décret.

Le décret de M. Trump ordonne au directeur de l'Office of Management and Budget, au procureur général des États-Unis et au directeur de l'OPM de mettre fin à « tous les programmes discriminatoires, y compris les mandats, politiques, programmes, préférences et activités illégaux liés à la justice environnementale et à la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité (DEIA) au sein du gouvernement fédéral, quel que soit le nom qu'ils portent ».

Le décret exige que les agences fédérales mettent fin à tous les bureaux et postes liés à la justice environnementale, ainsi qu'à tous les plans d'action, subventions et contrats axés sur l'équité dans un délai de 60 jours à compter de la publication du décret.

Il impose également aux agences de dresser une liste des bénéficiaires de subventions qui ont reçu des fonds fédéraux pour mettre en œuvre des programmes d'IED et de justice environnementale depuis le 20 janvier 2021, ainsi que des contractants fédéraux qui ont dispensé une formation à l'IED à leurs employés.

Lors de son investiture le 20 janvier, M. Trump a déclaré qu'il [entendait](#) « mettre fin à la politique gouvernementale consistant à essayer d'intégrer la race et le sexe dans tous les aspects de la vie publique et privée ».

« Nous allons forger une société sans distinction de couleur et fondée sur le mérite », a déclaré M. Trump dans son discours. « À partir d'aujourd'hui, la politique officielle du gouvernement des États-Unis sera qu'il n'y a que deux genres : l'homme et la femme. »

Parmi les décrets présidentiels signés par M. Trump le jour de son investiture, on trouve une large [récision de 78 décrets de M. Biden](#), dont beaucoup définissent l'agenda de

l'IED de l'ancienne administration.

Il s'agit notamment du décret 14035 de M. Biden intitulé « Diversité, équité, inclusion et accessibilité au sein du personnel fédéral », du décret 14091 intitulé « Faire progresser l'équité raciale et le soutien aux communautés mal desservies par le gouvernement fédéral », du décret 13985 intitulé « Faire progresser l'équité raciale et le soutien aux communautés mal desservies par le gouvernement fédéral » et de plusieurs décrets de M. Biden visant à « faire progresser l'équité en matière d'éducation » en ce qui concerne divers groupes raciaux.

Outre la révocation des ordonnances de M. Biden, l'administration Trump, au cours de son second mandat, renforcera probablement aussi l'application des lois américaines sur les droits civils pour les employés du secteur public et du secteur privé. Le ministère américain du travail, qui régleme les entreprises privées en matière de discrimination, déclare que « la loi sur les droits civils de 1964 interdit toute discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe ou l'origine nationale ».

*Avec la contribution de Kevin Stocklin*

[https://www.epochtimes.fr/diversite-equite-inclusion-ladmi-nistration-trump-ordonne-la-mise-en-conge-de-tous-les-employes-federaux-2847340.html?utm\\_source=fr\\_dujournoe&src\\_src=fr\\_dujournoe&utm\\_campaign=fr\\_dujour-2025-01-23&src\\_cmp=fr\\_dujour-2025-01-23&utm\\_medium=email&est=ES7g4+196QP0sJeIb2mkt82mer%2FGuRUXbtk0rJBnrDxJzG0oyc+1Bo0s0wQZ2YA6XxVg034%3D](https://www.epochtimes.fr/diversite-equite-inclusion-ladmi-nistration-trump-ordonne-la-mise-en-conge-de-tous-les-employes-federaux-2847340.html?utm_source=fr_dujournoe&src_src=fr_dujournoe&utm_campaign=fr_dujour-2025-01-23&src_cmp=fr_dujour-2025-01-23&utm_medium=email&est=ES7g4+196QP0sJeIb2mkt82mer%2FGuRUXbtk0rJBnrDxJzG0oyc+1Bo0s0wQZ2YA6XxVg034%3D)